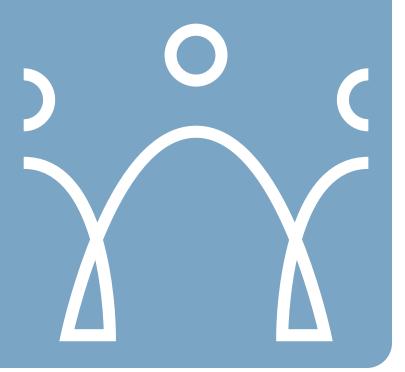


GUIDE D'ENTRETIEN DU SOMMET:

l'avenir de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle au Canada

FÉVRIER 2006



Préparé pour : Les participants du Sommet des intervenants sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle

Préparé par :

Les gouvernements de l'Ontario et du Québec, en appui du Conseil de la fédération

Pour de plus amples renseignements sur le Sommet des intervenants, veuillez consulter le site « Préparer l'avenir » à l'adresse suivante : www.preparerlavenir.ca

MESSAGE DE BIENVENUE DU PREMIER MINISTRE MCGUINTY ET DU PREMIER MINISTRE CHAREST

Participante et participant au sommet,

Au nom du Conseil de la fédération, nous vous souhaitons la bienvenue à la rencontre *Préparer l'avenir : un sommet sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle.* Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à cet événement important.

Préparer l'avenir vise à renforcer le savoir et les compétences des Canadiennes et des Canadiens en vue de nous permettre à tous, et à notre pays, de poursuivre notre développement au XXIe siècle. Il est impératif pour l'ensemble des gouvernements des provinces et des territoires de doter leurs citoyennes et citoyens de l'éducation et des compétences dont ils ont besoin pour se développer pleinement.

Le Conseil de la fédération souligne la nécessité de passer à l'action et considère parmi ses toutes premières priorités l'amélioration des systèmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle. Lors de sa rencontre annuelle tenue à Banff en 2005, le Conseil a renouvelé son engagement à s'assurer que les systèmes d'éducation et de formation des provinces et des territoires soient en mesure de garder le Canada concurrentiel au sein de l'économie mondiale.

Au sommet, nous comptons sur votre expérience et votre leadership afin de contribuer à paver la voie de l'avenir en matière d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle. Votre point de vue aidera à façonner la vision du Conseil de la fédération en vue d'une stratégie pancanadienne en matière d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle qui tiendra compte de la diversité des régions de tout le pays.

Comme vous, les intervenants—incluant les étudiants, les collèges, les universités, les entreprises, les syndicats—ont une vision claire des défis et des façons de les surmonter. Nous vous invitons à partager ouvertement vos idées et vos opinions, à faire des suggestions, à écouter les autres intervenants présents et à réagir à leur vision des enjeux liés à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle.

À la suite de ce sommet, nous ferons rapport du contenu des échanges au Conseil de la fédération, et nous commencerons à travailler à relever les défis qui se posent à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle, en tablant sur votre apport collectif à ces discussions.

Nous vous remercions de votre participation à cet événement. Nous sommes confiants que votre engagement et votre partenariat dans le cadre de cette activité aideront le Conseil de la fédération à forger sa vision pour une stratégie pancanadienne en matière d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle dont profiteront toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Dalton McGuinty Premier ministre de l'Ontario Jean Charest Premier ministre du Québec

TABLE DES MATIÈRES

1	Passer à l'action maintenant	1
	Le présent document	2
2	Partenariats clés	3
	Responsabilités partagées	3
	Partenariats en matière	4
	de financement	
3	Comparaisons d'ordre international	5
	Formation universitaire	5
	Performance du marché du travail	6
	Productivité	7
	Déclin de la croissance de la	8
	population active	
	Éducation et formation	9
	professionnelle des adultes	
	Investissement moindre dans la	10
	recherche et l'innovation	
4	Éducation postsecondaire et formation	11
	professionnelle—thèmes de discussion	
	4.1 L'accès à l'éducation	12
	postsecondaire et à la	
	formation professionnelle	
	4.2 La qualité et le financement	13
	de l'éducation postsecondaire et	
	de la formation professionnelle	
	4.3 L'intégration à la	14
	population active	
	4.4 Les compétences adaptées	15
	au marché du travail du	
	21e siècle	
	4.5 La capacité de recherche	16
	et d'innovation	
	4.6 L'apprentissage continu	17
	pour tous	
	4.7 Les besoins des régions	18

PASSER À L'ACTION MAINTENANT

Au Canada, il y a près de 100 universités publiques et quelque 200 collèges communautaires publics, établissements conférant des grades universitaires et autres établissements.

En 2004–2005, on comptait 785 000 étudiants à temps plein dans les universités (une augmentation de près de 130 000 au cours des trois dernières années), ainsi que 270 000 étudiants à temps partiel.

En 2004, les universités canadiennes ont remis quelque 135 000 baccalauréats, 26 000 maîtrises et 4 000 doctorats.

Plus de 736 000 étudiants à temps plein et à temps partiel se sont inscrits dans les collèges en 2003. Site Web du CMEC : www.cmec.ca Le Canada se trouve à une étape cruciale de son histoire. Nous occupons en effet une position favorable permettant de gérer les possibilités et les défis liés à l'économie mondiale, mais en dépit des efforts actuellement consentis, nous tardons à investir dans la main d'œuvre et à encourager la recherche et l'innovation.

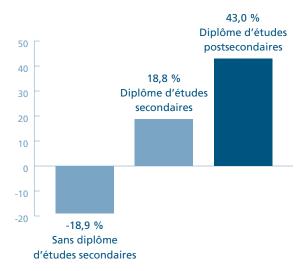
Le besoin d'améliorer l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle au Canada est déterminé par les défis qui se posent tant sur le plan local que mondial. Sur le marché international, nos principaux concurrents réalisent des progrès en matière de restructuration économique, d'investissement dans l'éducation et la formation de la main-d'œuvre, de changement technologique, de recherche et d'innovation, tout en se révélant des concurrents énergiques. La croissance rapide des économies émergentes, surtout en Chine et en Inde, combinée au prix élevé du pétrole et à la vigueur du dollar canadien, posent des défis de taille aux industries canadiennes. Pour demeurer prospère en dépit de la concurrence, le Canada a besoin d'une main d'œuvre qualifiée, souple, adaptable et innovatrice, ainsi que des employés et des employeurs qui optent pour l'apprentissage continu.

Or, au Canada, nos programmes et nos établissements postsecondaires sont soumis à une pression de plus en plus grande; les programmes d'apprentissage ne sont pas aussi développés et répandus qu'ils devraient l'être; notre population active est vieillissante; moins d'adultes participent à l'éducation et à la formation professionnelle permanente que chez nos concurrents; et nous faisons face à des défis en matière de perfectionnement des compétences dans des secteurs clés. La prospérité et la qualité de vie futures des Canadiens dépendent des plans que nous élaborons maintenant pour réussir dans une économie concurrentielle mondiale.

Les collèges et les universités canadiens exercent leurs activités dans un environnement caractérisé par le développement accéléré des connaissances et par une concurrence accrue. Les établissements d'enseignement postsecondaire doivent répondre à des attentes multiples liées à la production, à la transmission et au transfert des connaissances. À ce jour, ces établissements ont réussi à répondre à la croissance de la demande, mais les perspectives liées aux nouveaux emplois laissent prévoir que de nouvelles pressions majeures s'exerceront sur le système d'éducation postsecondaire. On s'attend en outre à ce que la demande de main d'œuvre hautement qualifiée se poursuive au cours des prochaines décennies.

Par ailleurs, il a aussi été démontré que l'éducation postsecondaire joue un rôle fondamental au regard du développement social et culturel, de la participation citoyenne et de la prospérité économique. Selon les résultats d'une enquête sur la population active de Statistique Canada qui portait sur la croissance de l'emploi et le rendement scolaire au cours de la dernière décennie, l'emploi s'est accru de 43 % chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Durant la même période, l'emploi a diminué de 19 % chez les personnes qui n'avaient pas terminé leur secondaire. >

CROISSANCE DE L'EMPLOI (15 ANS ET PLUS) EN FONCTION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1995 À 2005



Source: Statistique Canada et l'Enquête sur la population active

« Nous sommes tous perdants lorsque des Canadiens ne réalisent pas leur plein potentiel éducatif. Hausser les aspirations en matière d'éducation et accroître les investissements dans l'éducation à tous les échelons, chez les particuliers, les entreprises et les gouvernements, est une façon essentielle d'augmenter la productivité. Nous jugeons prioritaire d'encourager les partenaires concernés par la prospérité du Canada à accroître leur investissement dans l'éducation. 1 »

LE PRÉSENT DOCUMENT

Le Sommet des partenaires en éducation postsecondaire et en formation professionnelle a pour objet d'examiner les défis et les priorités liés à l'éducation postsecondaire et à la formation de la main-d'œuvre au Canada, et à formuler des idées et des suggestions concernant les étapes les plus importantes à suivre au cours des années à venir. Votre participation à la discussion jouera un rôle déterminant dans le contenu du rapport que les premiers ministres Dalton McGuinty et Jean Charest présenteront au Conseil de la fédération.

Le présent document est conçu de manière à orienter les discussions du Sommet. Il énonce le premier principe de toute solution éventuelle pour répondre aux défis que doit relever le Canada, soit la création de partenariats et la coopération. Il présente ensuite le résumé d'une recherche comparative récente d'envergure internationale. Enfin, il aborde sept thèmes, accompagnés de questions, qui serviront à alimenter la discussion au cours du Sommet.

¹ Roger Martin, Realizing Canada's Prosperity Potential. Institute for Competitiveness and Prosperity, 2005, p. 22

Les partenariats efficaces doivent reposer sur des priorités communes. La préoccupation de fournir aux Canadiens une éducation et une formation postsecondaire pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel est une préoccupation de tous les gouvernements au Canada. Le Conseil de la fédération a convenu que les gouvernements des provinces et des territoires ne peuvent, à eux seuls, réunir toutes les conditions pour garantir la prospérité future des Canadiens.

Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral ont chacun des rôles à jouer pour assurer la prospérité future du Canada. Les deux ordres de gouvernement reconnaissent qu'ils peuvent atteindre leurs objectifs plus efficacement en collaborant.

RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

En vertu de la Constitution canadienne, l'éducation, à tous les niveaux, demeure le champ de compétence exclusif des gouvernements provinciaux et territoriaux. Au Canada, la plus grande partie du financement direct des établissements publics d'enseignement postsecondaire provient des provinces et des territoires. Le gouvernement fédéral soutient l'éducation postsecondaire par les transferts fiscaux aux provinces et aux territoires et par le financement de la recherche et de l'aide financière aux études. La différence provient des droits de scolarité, des contrats avec les entreprises et les industries, des subventions à la recherche, des contrats de recherche gouvernementaux, de dons et des revenus de placement.

Les provinces et les territoires assument l'entière responsabilité de la formation sur le marché du travail, y compris l'apprentissage et l'agrément. Le gouvernement fédéral apporte un soutien indirect au marché du travail par l'exercice de ses responsabilités en matière d'assurance emploi, d'échanges et de commerce.

Au Canada, les collèges et les universités ont un rôle central à jouer dans la société des connaissances et l'économie du savoir ainsi que dans la formation d'une main d'œuvre hautement qualifiée qui favorisera l'innovation et la compétitivité. Ces établissements jouent aussi un rôle déterminant au sein de leurs collectivités par leur mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

Le point de vue des étudiants et des autres apprenants à l'égard des enjeux clés se rapportant à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle sont essentiels au succès de ces systèmes.

Les entreprises et les autres employeurs sont aussi des acteurs importants au regard de l'éducation postsecondaire et de la formation de la main-d'œuvre. Ce sont eux qui, après tout, emploient les finissants de programmes de certificats, de diplômes et d'apprentissage. Nombre d'entre eux font aussi partie de comités consultatifs de programmes et assurent la formation de participants à des programmes d'apprentis et d'enseignement coopératif. Ce sont les employeurs qui, à la fois, requièrent et encouragent l'apprentissage continu. >

Un grand nombre de travailleurs et de syndicats comprennent la nécessité d'une formation de haute qualité pour demeurer à jour sur le marché du travail et pour trouver des solutions aux nouveaux défis. La formation en milieu de travail et l'apprentissage continu constituent des outils importants qui permettent aux travailleurs de maintenir et d'améliorer leur productivité.

Un grand nombre de travailleurs et de syndicats comprennent la nécessité d'une formation formelle de haute qualité pour demeurer à jour sur le marché du travail et pour trouver des solutions aux nouveaux défis. La formation en milieu de travail et l'apprentissage continu sont des outils importants pour permettre aux travailleurs de maintenir et d'améliorer leur productivité.

PARTENARIATS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

Le gouvernement fédéral est un partenaire clé en matière d'éducation postsecondaire et de formation de la main-d'œuvre. Cependant, son soutien n'a pas progressé au même rythme que les besoins. Les transferts fédéraux versés par l'entremise du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, en vue de soutenir les programmes d'éducation postsecondaire et sociaux, s'élevaient à 10,6 milliards de dollars en 1994 1995 et se chiffrent aujourd'hui à 8,4 milliards de dollars. Il faudrait 2,2 milliards de dollars de plus pour simplement ramener ces transferts aux niveaux de 1994 1995 et beaucoup plus encore pour garantir à tous les Canadiens la possibilité de bénéficier des systèmes d'éducation postsecondaire répondant à leurs besoins en ce 21e siècle.

Comme d'autres Canadiens, les premiers ministres savent que des investissements substantiels seront nécessaires dans le domaine de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle pour rendre le Canada concurrentiel et lui permettre de se démarquer dans l'économie mondiale. Bon nombre de provinces et de territoires ont investi des ressources dans ce domaine tout en reconnaissant qu'un nouveau partenariat avec le gouvernement fédéral sera essentiel pour que le Canada devance ses concurrents.

Il importe de travailler ensemble et de réagir de façon concertée à la concurrence internationale et aux nouvelles technologies. Les initiatives les plus importantes visant à accroître la prospérité nécessitent une étroite collaboration fédérale-provinciale-territoriale ainsi que la collaboration des partenaires.

Les premiers ministres ont invité le gouvernement fédéral à les rencontrer afin de convenir d'une stratégie pancanadienne en matière d'éducation et de formation et du niveau adéquat de financement fédéral à verser par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

COMPARAISONS D'ORDRE INTERNATIONAL

L'une des façons de comprendre dans quelle mesure le Canada est prêt à relever les défis que lui réserve l'avenir consiste à examiner comment il se compare à d'autres pays en ce qui concerne des mesures qu'il importe de prendre. À titre d'exemple, la plupart des études indiquent que notre économie et notre marché du travail ont connu un bon rendement. Certaines études indiquent toutefois qu'il y a place à amélioration en ce qui concerne la productivité—un indicateur clé du niveau de vie. Il ne fait pas de doute que nous subissons un déclin de la croissance de la population active—déclin qui aura des répercussions sur le degré futur de productivité. Certaines études indiquent que nous accusons aussi un retard en ce qui a trait à notre engagement en matière d'éducation des adultes. Enfin, il est clair que, comme nation, nous n'investissons pas au même niveau que certains de nos concurrents dans l'innovation et la recherche.

FORMATION UNIVERSITAIRE

Le Canada affiche un rendement moyen en ce qui a trait à l'obtention du baccalauréat, le taux d'obtention n'étant que légèrement inférieur à la moyenne enregistrée pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Toutefois, le taux d'obtention de l'Australie et de la Finlande dépasse largement celui du Canada.

Le Canada accuse un retard sur ses concurrents internationaux en ce qui a trait à l'obtention du doctorat, affichant un rendement nettement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Le Canada se trouve donc placé devant un obstacle de taille en ce qui concerne son habileté éventuelle à innover et à faire face à la concurrence. L'amélioration de sa capacité à former des détenteurs de doctorat aidera le Canada à préparer la prochaine génération de professeurs, de chercheurs et d'innovateurs.² >

² OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2004, et Statistique Canada

POURCENTAGE DE DIPLÔMÉS DU TROISIÈME CYCLE DE LA POPULATION À L'ÂGE NORMAL DE L'OBTENTION DU DIPLÔME

	BACCALAURÉAT	DOCTORAT
Allemagne	19,2	2,0
Australie	45,4	1,3
Canada**	30,6	0,9
États-Unis*	33,2	1,3
Finlande**	45,4	1,9
France**	24,8	1,4
Royaune-Unis	35,9	1,6
Suède	32,7	2,8
Moyenne de l'OCDE (17 pays)	31,8	1,2

Nota: La prudence est de mise en ce qui a trait aux comparaisons d'ordre international de taux d'obtention de diplômes universitaires, car la structure et le contenu du programme d'études varient beaucoup selon les pays. De plus, tous les pays énumérés ne sont pas dotés d'un système d'information équivalent et la qualité des données acheminées à l'OCDE par chacun des pays concernés peut varier grandement.

Sources : OCDE, compilation spéciale; Statistique Canada, compilation spéciale

PERFORMANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Selon la plupart des indicateurs, l'économie et le marché du travail du Canada ont connu une bonne croissance au cours des dernières années. Par exemple :

- le PIB du Canada a connu la croissance la plus forte des pays du G7 depuis 1997;³
- le Canada a aussi connu la plus forte croissance de l'emploi des pays industrialisés depuis 1997.⁴

Nous devons toutefois demeurer vigilants. >

^{*} données de 2000

^{**} données de 2001

³ Gouvernement du Canada, *Mise* à jour économique et financière, novembre 2005

⁴ Gouvernement du Canada, *Mise* à jour économique et financière, novembre 2005

PRODUCTIVITÉ

La prospérité à long terme du Canada n'est pas assurée—notamment en ce qui concerne la productivité. Selon une gamme d'indicateurs du rendement économique, le Conference Board du Canada a récemment placé le Canada au 12e rang sur les 24 pays de l'OCDE, et il a souligné que le pays occupait la 3e place en 2003.⁵

Il est reconnu depuis longtemps que les connaissances et les compétences constituent un moteur important de la productivité,⁶ qui, en retour, favorise directement le niveau de vie. L'amélioration du capital humain augmente la productivité et favorise la croissance économique.

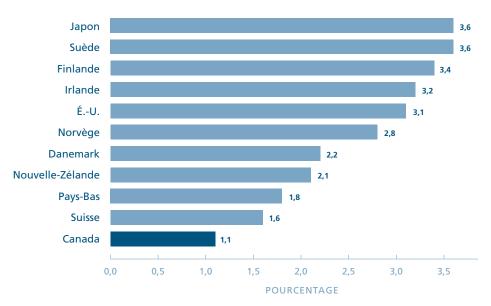
En négligeant d'investir suffisamment dans le capital humain, nous faisons fi du mécanisme principal d'accroissement de la productivité, mécanisme qui permet en définitive de favoriser l'essor de l'économie et de nous assurer, ainsi qu'à nos enfants, un niveau de vie supérieur.

Certaines études indiquent un écart inquiétant entre la productivité du travail au Canada et celle observée chez son principal partenaire commercial, les États-Unis. « Entre 1996 et 2000, la productivité du travail se caractérisait au Canada, comme aux États-Unis, par un rythme de croissance identique. Depuis, on observe une divergence.⁷ » En fait, le Canada n'arrive plus à suivre le rythme.

Les conclusions de la comparaison d'ordre international la plus récente publiée par le Conference Board n'ont rien de rassurant. Comme l'illustre le graphique qui suit, le Canada affichait en 2004 la croissance de productivité du travail la plus faible parmi douze concurrents internationaux. >

- 5 Conference Board du Canada, Performance and Potential 2005–06, octobre 2005
- 6 La productivité accrue représente la mesure dans laquelle les travailleurs produisent davantage durant le même nombre d'heures, en travaillant de façon plus intelligente, avec de meilleures compétences, grâce à la technologie, par l'amélioration des méthodes. etc.
- 7 Centre for the Study of Living Standards, International Productivity Monitor, An Analysis of the Labour Productivity Growth Slowdown in Canada since 2000, no 10, printemps 2005, p. 5

CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL, COMPARAISONS INTERNATIONALES, 2004, TAUX DE CROISSANCE ANNUEL



Source: The Conference Board, Performance 2005: Productivity, Employment and Income in the World's Economies

Ces données ne sont pas le seul moyen d'analyser la productivité des pays, et les préoccupations et les enjeux liés à la productivité varient selon les provinces et les territoires; toutefois, tous s'entendent pour dire que l'amélioration de la productivité du travail est essentielle à la prospérité à long terme des Canadiens.

DÉCLIN DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE

Le vieillissement de la main-d'œuvre et les pénuries possibles sur le marché du travail sont les principaux défis auxquels sont confrontés tous les pays développés, y compris le Canada. La proportion de travailleurs âgés de 50 ans et plus au sein de la population active est prévue augmenter entre 2000 et 2050 dans les pays membres de l'OCDE.8

Ainsi, l'OCDE prévoit que la croissance de la population active des pays développés ralentira, cessera ou régressera au cours des 50 prochaines années. Au Canada, de nombreuses personnes de métier qualifiées approchent l'âge de la retraite, et, si les tendances actuelles de la participation à la population active restent inchangées, la population active pourrait connaître une diminution en chiffres absolus au cours des prochaines décennies. >

Les prévisions de l'OCDE indiquent qu'au Canada, où la main-d'œuvre a connu une croissance annuelle de près de 1,5 % au cours des 50 dernières années, la main-d'œuvre connaîtra un déclin annuel moyen de 0,1 % au cours de 50 prochaines années.

Certains pays d'Asie et d'Europe vivront un recul encore plus marqué de la croissance de leurs marchés du travail.

Cependant, le principal concurrent du Canada, les États-Unis, devrait connaître la plus forte croissance de la main-d'œuvre au sein de l'OCDE, soit 0,54 % par année pendant les 50 prochaines années.

⁸ Base de données de l'OCDE sur les politiques en matière de vieillissement et d'emploi, 2005

⁹ Base de données de l'OCDE sur les politiques en matière de vieillissement et d'emploi, 2005

« Nous ne réussissons tout simplement pas à recruter, à maintenir en poste ou à former les gens de métier à un rythme nécessaire pour répondre à la demande grandissante et nous vivons des départs à la retraite massifs chez les membres de la génération du baby-boom ».

—Construction Association

Saskatchewan

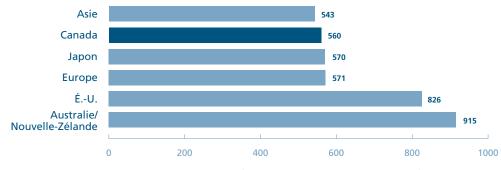
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

À une époque marquée par le changement technologique rapide et la concurrence mondiale croissante, l'amélioration continue des compétences des travailleurs devient de plus en plus importante et évidente.

Pour la plupart des adultes, le milieu de travail est le principal lieu d'apprentissage hors du système d'éducation officiel. Les travailleurs qui exercent des métiers spécialisés sont particulièrement essentiels à la prospérité canadienne, et leur formation doit suivre le rythme des changements technologiques. Quoi qu'il en soit, du point de vue des normes internationales, le Canada fait piètre figure.

Selon des données internationales comparables fournies par la American Society for Training and Development (ASTD), en 2002, les employeurs au Canada ont dépensé 560 \$US par employé pour la formation en milieu de travail. Cette somme est considérablement moins élevée que celle dépensée dans les autres pays membres de l'OCDE, y compris les États-Unis, le Japon et les pays de l'Europe.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES DÉPENSES EN MATIÈRE DE FORMATION PAR EMPLOYÉ (\$US), 2002



Source: American Society for Training and Development, 2003 State of the Industry Report

En comparant les résultats de ses propres enquêtes à ceux de l'ASTD, le Conference Board du Canada conclut que les employeurs canadiens consacrent une part moins importante de leur masse salariale à la formation (1,55 % en 2003) que les employeurs des États-Unis (2,34 % en 2003).¹⁰ >

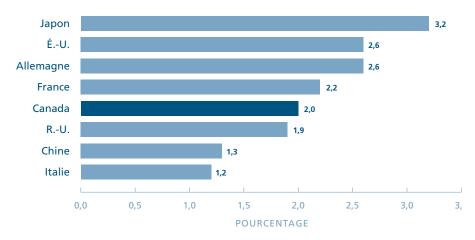
10 Conference Board du Canada, Learning and Development Outlook, 2005

INVESTISSEMENT MOINDRE DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Pour offrir aux Canadiens de meilleurs emplois et de meilleurs salaires, chaque province ou territoire doit accroître sa capacité de générer le savoir, l'innovation et la recherche afin de créer de nouveaux produits et services, et de nouvelles façons de faire des affaires. L'innovation repose sur le savoir développé par les collèges et les universités, par les entreprises, sur les lieux de travail et par d'autres organismes de recherche.

L'investissement dans la recherche et le développement est essentiel à la compétitivité et à la croissance économique à long terme du Canada. Le graphique qui suit montre que les dépenses en recherche et en développement du Canada sont moindres que celles de la plupart de ses principaux concurrents.

DÉPENSES BRUTES AU TITRE DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, UNE COMPARAISON INTERNATIONALE, 2003



Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie de l'OCDE et Statistique Canada

Compte tenu des nombreux défis auxquels est confronté le Canada en matière de compétitivité à l'échelle mondiale, il est essentiel d'investir davantage dans l'éducation supérieure et dans la formation professionnelle de la main-d'œuvre canadienne afin de poursuivre notre croissance et notre prospérité au 21e siècle.

4

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE —THÈMES DE DISCUSSION

Cette section présente sept thèmes, accompagnés de questions, qui visent à stimuler la discussion au cours du Sommet. Les thèmes s'inspirent des travaux du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), du Forum provincial et territorial des ministres du marché du travail (FMMT) et d'autres sources. Chacun de ces thèmes est examiné sous l'angle de l'amélioration de la compétitivité, de la prospérité et de la croissance économique à long terme du Canada, ainsi qu'à la lumière du développement social et de la participation à la vie citoyenne.

Pendant le Sommet, les participants prendront part aux groupes de discussion qui se pencheront sur ces thèmes. Les participants doivent prendre connaissance des thèmes avant la tenue du Sommet afin de mieux comprendre les principales priorités et les points communs et pour se préparer à participer aux groupes de discussion.

Voici les sept thèmes abordés :

- 1 L'accès à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle.
- 2 La qualité et le financement de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle.
- 3 L'intégration à la population active.
- 4 Les compétences adaptées au marché du travail du 21e siècle.
- 5 La capacité de recherche et d'innovation.
- 6 L'apprentissage continu pour tous.
- 7 Les besoins des régions rurales et du Nord. >

4.1 L'ACCÈS À L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au Canada, les provinces et les territoires font tous face à une demande croissante en matière d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle. Comme les emplois sont de plus en plus axés sur le savoir, un nombre croissant de personnes font des demandes d'admission au collège, à l'université et en formation en apprentissage.

Les responsables des établissements d'enseignement postsecondaire ont indiqué qu'ils manquent de ressources financières pour répondre à cette augmentation du nombre d'inscriptions. Les facultés doivent recruter davantage pour combler les départs à la retraite et répondre aux besoins croissants.

La nature du problème est connue, mais la réponse aux besoins est plus difficile. Aux fins de la présente discussion, l'accès consiste à répondre à la demande croissante liée à l'éducation postsecondaire, c'est-à-dire à offrir un accès élargi à un plus grand nombre de personnes. Cela peut se traduire par un nombre accru de facultés, un plus grand nombre d'employeurs prêts à embaucher et à former des apprentis, davantage d'améliorations aux infrastructures matérielles et plus d'équipement, ainsi que par des solutions à proposer aux personnes pour qui les coûts représentent un obstacle.

- Quels sont les meilleurs moyens pour qu'un plus grand nombre de personnes bénéficient :
 - de l'éducation postsecondaire?
 - de la formation professionnelle?
- De quelle façon pourrait-on accroître le nombre d'apprentis et de programmes d'apprentissage?
- Les gouvernements devraient-ils élargir les programmes d'aide financière afin qu'un plus grand nombre d'étudiants y soient admissibles?
- Comment assurer que les investissements en fonctionnement et en immobilisation sont suffisants pour accroître la capacité de nos établissements postsecondaires?
- Que peut-on faire d'autre? >

« Les établissements postsecondaires s'inquiètent quant à leur capacité de maintenir et de tenir à jour des programmes de grande qualité. Les principaux enjeux comprennent les nouveaux investissements pour les infrastructures matérielles, la modernité du matériel, la capacité de renouveler les facultés, ainsi que la capacité accrue de soutenir la recherche et le développement qui sont essentiels à la croissance économique. »

> —Terre-Neuve-et-Labrador, automne 2004

4.2 LA QUALITÉ ET LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La qualité de l'éducation est essentielle à la réalisation du potentiel de prospérité du Canada. Les établissements postsecondaires et les milieux de travail canadiens doivent être en mesure de concurrencer les meilleurs établissements au monde dans leurs domaines respectifs. Afin d'y parvenir, les Canadiens ont besoin de programmes d'éducation postsecondaire de premier ordre ayant un meilleur rapport étudiants-professeur, de plus de professeurs qualifiés, d'équipement et de logiciels à jour dans les collèges et ses universités ainsi que dans leur milieu de travail.

Par ailleurs, pour attirer les étudiants les plus doués et produire des diplômés dotés de compétences de pointe, les programmes et les établissements d'éducation postsecondaire doivent se comparer favorablement à ceux de nos concurrents internationaux.

- Quels principes et objectifs devraient orienter les nouveaux investissements :
 - dans l'éducation postsecondaire?
 - dans la formation professionnelle?
- De quelle façon peut-on améliorer la qualité des programmes d'apprentissage et améliorer le taux de réussite des personnes inscrites à de tels programmes?
- Quelles mesures s'imposent pour assurer le financement stable et prévisible de systèmes d'éducation postsecondaire?
- Quels sont les domaines prioritaires qui devraient faire l'objet de nouveaux investissements en ce qui concerne :
 - l'éducation postsecondaire?
 - la formation professionnelle?
- Comment peut-on attirer et retenir davantage d'étudiants étrangers et les encourager à rester au Canada afin de développer une main-d'œuvre plus instruite et plus qualifiée?
- Comment peut-on promouvoir des possibilités de séjours d'études à l'étranger auprès des étudiants canadiens afin d'obtenir une perspective internationale plus vaste?
- Dans quelle mesure le gouvernement fédéral doit-il investir de nouveaux fonds pour améliorer la qualité :
 - de l'éducation postsecondaire?
 - de la formation professionnelle?
- Que peut-on faire d'autre? >

4.3 L'INTÉGRATION À LA POPULATION ACTIVE

Au Canada, l'intégration à la population active constitue un autre enjeu important. Le ralentissement démographique s'accompagnera d'une croissance moins rapide de la population active. Afin de maintenir et d'améliorer le niveau de vie des Canadiens, il sera de plus en plus important d'encourager l'intégration au marché du travail de groupes présentement sous représentés comme les Autochtones, les nouveaux immigrants, les personnes handicapées, les jeunes peu spécialisés et les travailleurs âgés moins qualifiés.

Les provinces et les territoires qui favorisent un degré élevé d'intégration de ces groupes à la population active rendent service aux personnes travaillant et contribuant à la prospérité générale de la société. La pleine intégration au marché du travail sera nécessaire pour doter le Canada d'une main d'œuvre qualifiée et de citoyens instruits, éléments essentiels à la compétitivité sur la scène mondiale. Pour y parvenir, nous aurons besoin d'une offre accrue pour des postes de formation en apprentissage et d'un plus grand nombre d'employeurs prêts à embaucher et à former des apprentis.

- Comment pouvons-nous permettre aux immigrants récents d'intégrer plus rapidement le marché du travail de façon à mettre à profit les qualifications et les compétences qu'ils détiennent déjà?
- De quelle façon peut-on favoriser davantage l'emploi chez les Autochtones et améliorer leur accès à la formation professionnelle?
- De quelle façon peut-on accroître les taux de participation des personnes handicapées au marché du travail?
- Comment peut-on assurer que les jeunes ont le niveau de scolarité, les compétences et l'expérience requis pour réussir sur le marché du travail?
- Comment devrait-on utiliser les investissements additionnels pour encourager les groupes sous-représentés à s'intégrer à la population active?
- Que peut-on faire d'autre? >

« En raison des obstacles culturels, sociaux et économiques, les jeunes Autochtones du Manitoba ont de la difficulté à poursuivre leurs études postsecondaires malgré le fait qu'ils ont la capacité d'apprendre. Les programmes d'accès ont aidé des étudiants à se réaliser, mais les contraintes du financement restreignent le nombre d'étudiants soutenus. »

—Dr Emöke Szathmáry, présidente et rectrice, Université du Manitoba « Nous devons envoyer un message clair à l'industrie pour lui dire qu'elle doit investir dans les compétences de ses employés en matière d'alphabétisation et de numératie. Les entreprises doivent créer une culture d'apprentissage. »

—Cyril Meagher, président, Allendale Electronics Ltd., Nouvelle-Écosse, janvier 2006

4.4 LES COMPÉTENCES ADAPTÉES AU MARCHÉ DU TRAVAIL DU 21E SIÈCLE

Les travailleurs canadiens ont besoin d'une solide formation scolaire et d'un perfectionnement périodique de leurs compétences pour arriver à suivre le rythme du changement technologique et de la concurrence d'une économie axée sur le savoir. Si les compétences avancées sont importantes, les capacités de lecture et d'écriture sont également essentielles pour permettre aux citoyens de trouver leur place dans l'économie. Les syndicats, le gouvernement et les établissements de formation ont tous un rôle important à jouer pour offrir aux employeurs le soutien dont ils ont besoin pour prendre part à la formation en milieu de travail.

Les provinces et les territoires dotés d'un système de formation professionnelle et d'apprentissage souple sont en mesure de s'adapter plus rapidement aux changements technologiques ou à ceux touchant aux processus d'affaires.

- De quelle façon peut-on inciter les employeurs à augmenter leurs investissements dans la formation en milieu de travail alors que la technologie prend une place plus importante sur le marché du travail?
- Quels types de stratégies peut-on utiliser pour aider les personnes qui sont limitées par un faible degré de littératie, de numératie et de compétences essentielles?
- De quelle façon peut-on mieux permettre aux établissements postsecondaires d'offrir à la fois des connaissances et des compétences de pointe?
- De quelle façon les gouvernements, les entreprises, les syndicats et les autres partenaires peuvent-ils collaborer pour aider les employés à acquérir des compétences avancées?
- Que peut-on faire d'autre? >

4.5 LA CAPACITÉ DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

La recherche et l'innovation de haute qualité sont des composantes vitales du développement social et de la prospérité économique du Canada. Les établissements d'enseignement postsecondaire jouent un rôle important à cet égard. En fait, plus du quart des recherches effectuées au Canada se font dans les différentes universités du pays. L'aptitude du Canada à susciter de tels efforts lui permettra d'accroître sa compétitivité. Les gouvernements et les entreprises bénéficient des travaux de recherche et de développement qui sont souvent entrepris par les universités. Qu'il s'agisse d'attirer des investissements, de créer des grappes économiques ou de retenir le savoir et les talents, les retombées d'une solide culture de la recherche et de l'innovation sont nombreuses et diverses.

Le secteur de l'éducation postsecondaire contribue de manière importante à la recherche, au développement et à l'innovation, qui sont tous essentiels à la croissance économique à long terme.

- Quelles sont les meilleures façons d'encourager la recherche et l'innovation dans les établissements postsecondaires?
- De quelle façon peut-on favoriser une meilleure collaboration entre l'industrie et les établissements universitaires et collégiaux afin de permettre le transfert en temps opportun d'idées novatrices de ces derniers vers le marché?
- De quelle façon peut on augmenter le nombre d'étudiants de troisième cycle et assurer que les étudiants et les professeurs du niveau postsecondaire aient la possibilité d'effectuer une recherche de pointe dans le cadre de leurs programmes d'études?
- De quelle façon les investissements additionnels du gouvernement fédéral devraient-ils aider à former des chercheurs ayant un niveau élevé d'éducation et des techniciens hautement compétents?
- De quelle façon peut-on inciter les employeurs à accroître le niveau de recherche et à favoriser le développement et d'autres formes d'innovation dans leur secteur d'activité?
- Que peut-on faire d'autre? >

« Il est nécessaire de définir les rôles et les responsabilités des établissements pour leur permettre d'atteindre un niveau international dans certains domaines, en accordant la priorité à la recherche et l'innovation. »

> —Intervenant au Forum des ministres, A Learning Alberta, Alberta

11 Principaux indicateurs de la science et de la technologie de l'OCDE, 2000–2001 « Il doit y avoir des possibilités de formation à toutes les étapes de la vie ou de la carrière d'une personne.
On doit élaborer de meilleurs mécanismes pour les travailleurs et les chômeurs pour qu'ils aient accès à de la formation professionnelle et à de l'éducation pour faire les transitions entre les professions et à l'intérieur de celles-ci. »

—Intervenant au Forum des ministres, Developing a World Class Labour Force, Alberta, octobre 2005

4.6 L'APPRENTISSAGE CONTINU POUR TOUS

L'apprentissage continu tout au long de la vie constitue un enjeu important pour l'ensemble des Canadiens. La disponibilité d'un nombre suffisant de personnes dotées d'un éventail de compétences adaptables et souples est importante pour le maintien de notre compétitivité et de notre prospérité économiques. La complexité du monde du travail s'est accrue, tant pour les travailleurs déplacés que pour les personnes en emploi qui doivent continuellement se requalifier. Il est donc nécessaire de mettre en place des services de soutien en orientation de carrière, en apprentissage continu et en perfectionnement des compétences.

L'apprentissage continu permet à la main-d'œuvre de s'adapter aux changements qui touchent le marché du travail et d'accroître leur prospérité et celle de leur pays.

- Que peut on faire pour aider les employés à participer davantage à l'apprentissage continu?
- De quelle façon peut-on inciter davantage les employeurs à offrir des possibilités d'apprentissage continu?
- Quel type de mesure incitative peut on utiliser pour promouvoir l'apprentissage continu et le perfectionnement des compétences?
- De quelle façon les éducateurs pourraient-ils mieux accommoder les apprenants qui doivent continuer de gagner leur vie?
- De quelle façon peut-on développer une culture d'apprentissage continu au Canada?
- Quel rôle les collèges, les universités et les établissements de formation peuvent-ils jouer dans l'apprentissage continu?
- Que peut-on faire d'autre? >

4.7 LES BESOINS DES RÉGIONS

Les régions font face à des défis uniques comme une main d'œuvre peu spécialisée, des travailleurs âgés et l'exode des jeunes vers les grands centres urbains qui offrent davantage de possibilités d'emploi. Les régions ont besoin d'une approche novatrice permettant d'accroître l'accès à l'éducation supérieure et de renforcer l'attachement au marché du travail. À titre d'exemple, les technologies de l'information pourraient jouer un rôle essentiel en permettant d'accroître l'accès, d'offrir des méthodes novatrices d'apprentissage et de hausser la qualité des possibilités d'apprentissage.

La population des régions a un large éventail de besoins en matière de formation professionnelle et d'éducation supérieure. Il peut en coûter davantage pour offrir des programmes dans les régions, et les étudiants doivent parcourir de grandes distances pour obtenir les programmes qu'ils désirent. Il n'existe pas de solution simple ou unique. Il est clair toutefois que des taux supérieurs de participation aux études postsecondaires favoriseront la croissance et la prospérité de ces régions.

- Quels types de stratégies et de financement pourrait-on utiliser dans les régions pour améliorer l'accès à :
 - l'éducation postsecondaire?
 - la formation professionnelle?
- De quelle façon peut on utiliser les nouvelles technologies de l'information afin de répondre aux besoins des habitants des régions?
- Comment les employeurs des régions pourraient-ils mieux encourager l'apprentissage continu?
- Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer pour favoriser l'accès à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle dans les régions?
- Que peut-on faire d'autre?

« La plupart des collectivités du Yukon sont isolées sur le plan géographique et sont très peu peuplées—il est donc très coûteux d'offrir de l'instruction. »

-Yukon, décembre 2005